



COMPTE RENDU DU CHSCT

Date : 8 décembre 2020

Lieu : VISIO

Rédacteur : Amandine GASMI

| Participants | Fonction | Mail |
|----------------------|-----------|------|
| Amandine GASMI | titulaire | |
| Bruno MONTY | titulaire | |
| Vincent SOIRANT | titulaire | |
| Sébastien LAGUILLIEZ | suppléant | |
| Guillaume HERBETTE | suppléant | |
| Gaetan LAPO | suppléant | |
| Arnaud DELAME | suppléant | |

| Excusés | Fonction | Mail |
|-------------|-----------|------|
| Tony DUPONT | titulaire | |



Ouverture de la séance à 9h30

Mme Hiver présente les membres présents, le quorum est atteint (38 personnes de présentes) / Administration – service RH- ACFI – Docteur Chatelain – PQVT

Madame HIVER indique, que pour faciliter les votes, un seul membre par OS votera pour l'ensemble des membres des OS.

Pour la CGT : Amandine Gasmi, **la CDFT** : JF Polaert et **pour FO** : Nathalie GLACHANT

Mme HIVER demande si il y a des déclarations liminaires avant de débiter le CHSCT
La CGT prend la parole

DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA CGT AU CHSCT DU 08/12/2020

Me la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT,

Lors de la déclaration liminaire, nos collègues du Comité Technique vous ont alerté sur les conditions de travail dégradées des agents de l'ASE.

Nous souhaitons aujourd'hui élargir cette alerte à l'ensemble des agents de la DGASI, et plus particulièrement les agents du territoire Amiens.

En effet, malgré nos nombreuses interventions, force est de constater que la situation ne s'améliore pas, bien au contraire. Quelques exemples :

- Augmentation des arrêts maladie, qui entraîne une surcharge de travail pour nos collègues. Avec 50% de secrétaires présentes, cette surcharge est inévitable afin de préserver un accueil téléphonique le plus satisfaisant possible. Les transferts d'appel des MDSI sur un seul site augmentent le sentiment du travail "mal fait".
- Objectif revu à la hausse (70 suivis pour les conseillers socio professionnel dans le cadre de l'accompagnement global, en partenariat avec pôle emploi).
- Une moyenne de 40 à 45 suivis pour l'ASE, ce qui engendre un départ massif de ces agents et un recrutement difficile au vu de l'organisation et des conditions de travail. 4 référents temporaires ne sont même pas allés au bout de leur contrat.
- Les AS ont une moyenne de 100 accompagnements, ce qui là aussi augmente le sentiment de "travail mal fait". Le manque d'effectif engendre le positionnement d'un contrat d'apprentissage en remplacement d'une AS en arrêt maladie sur la perm d'accueil Pierre Rollin deux jours par semaine sans son tuteur qui est à l'Atrium.

De nombreuses alertes ont été également formulées au médecin de prévention, ce qui entraîne des préconisations médicales incompatibles avec la bonne marche des services, ce qui prouve que les agents sont en grande souffrance.

Aujourd'hui, la CGT souhaite qu'une évaluation rapide des risques psychosociaux soit effectuée sur le territoire d'Amiens par le PQVT, en y associant les représentants du personnel du CHSCT.

Malheureusement, la situation du territoire d'Amiens n'est pas un cas isolé, et une évaluation devra être menée sur l'ensemble des territoires d'action sociale.

Par ailleurs, nous souhaitons également vous alerter sur la situation de l'équipe mobile du collège César Franck qui rencontre des difficultés managériales, certains ont le sentiment d'être surveillés en permanence, de ne pas avoir de reconnaissance sur leur travail et de ne pas accomplir leur mission correctement, c'est pourquoi la CGT sollicite également une étude des RPS pour cette équipe.

Suite à cette déclaration, Mme Hiver confirme avoir connaissance des difficultés rencontrées dans les services du social et ne souhaite pas réitérer son intervention lors du CT mais qu'elle est consciente qu'un travail doit être mené et compte sur le comité de pilotage du 17 décembre prochain, et pas que pour les professionnels de l'ASE

Concernant les agents de l'équipe mobile du collège, Mme Hiver se rapprochera du PQVT pour voir si il y a eu des remontées individuelles des agents avant d'envisager une étude des RPS sur les problèmes managériaux,

Pour avis :

1- Désignation du nouveau secrétaire du CHSCT

Mme Hiver rappelle que pour la première année était désigné un secrétaire pour la CGT, pour la 2^{ème} année c'était la CFDT et pour cette troisième année c'est au tour de FO, Mme Hiver n'a pas reçu de candidature et sollicite FO

Mme Nathalie GLACHANT est candidate et Mme Dubreuil souhaite être suppléante

Mme HIVER rappelle que la suppléance ne peut intervenir uniquement en cas de longue maladie

Mme GLACHANT Nathalie est désignée secrétaire du CHSCT pour l'année

Vote POUR de l'ensemble des OS

2- Programme Pluri annuel de prévention 2021-2023

FO et CFDT ont adressé au préalable leurs questions à Mme Hiver,

Mme Hiver précise qu'il ne sera pas possible d'établir un bilan à chaque CHSCT

Par ailleurs concernant les groupes de travail, notamment le GEP TMS, Mme Hiver laisse la parole à E, BILLAUT qui fait le point sur les groupes de travail en cours

* CAS (secrétaire de MDSI) : le plan d'action est en cours, une présentation sera faite aux agents dès que possible (la pandémie n'ayant pas permis les rencontres mais Elisabeth précise que s'il le faut, ils auront recours à la visio)

* Ass Familiale : il était prévu d'organiser un séminaire mais de même la COVID n'a pas permis de réaliser cette rencontre.

Amandine G sollicite qu'une rencontre puisse avoir lieu entre les membres du GEP TMS pour faire le point durant le premier trimestre 2021,

Jean-Luc Pouget intervient sur le fait que les formations managériales sont en cours mais ralenties dû à la covid.

Vote POUR de l'ensemble des OS

3- Plan d'actions issu de la délégation d'enquête suite à l'accident survenu à un agent d'exploitation routière le 27 mai 2020

Concernant le plan d'action, Guillaume H., ayant assisté à l'enquête propose l'utilisation de l'épareuse avant pour une limitation du temps de fauchage manuel et l'utilisation d'un fanion pour permettre une visibilité de l'agent par l'agriculteur

Sébastien L rejoint g.herbette et propose l'utilisation de l'épareuse pour limiter les surfaces de débroussaillage de plus, il ajoute qu'avec un tel dénivelé l'utilisation de la faucheuse sous barrière n'est pas possible en talus mais, il est opportun de les utiliser dans tous les endroits possible

Mr Georges n'est pas pour l'utilisation d'un fanion précisant que ce sera contraignant mais propose de renforcer le dialogue avec les agriculteurs

Mr Delattre rejoint les propos de Sébastien quant à l'utilisation du matériel adéquat

Mme Hiver précise qu'il est difficile de faire l'ajout au plan d'action car il est général

Vote POUR de l'ensemble des OS

4-Compte-rendu de la visite des représentants du personnel au CHSCT du 6 mars 2020 du bus PMI

La présentation du diaporama est effectué par JF Polaert (CFDT) et C Demeuse (FO) présents lors de la visite du 06/03/20

La CFDT précise que le local pour le stationnement du bus est très vétuste et que le chauffeur ASE ne dispose pas de tuyau pour effectuer le nettoyage

Il est également précisé qu'il est important de renforcer le partenariat avec les communes pour l'accueil des usagers

Difficultés également pour réaliser l'ensemble des missions notamment le suivi des femmes enceintes

Concernant le plan d'action, Sébastien L précise que la garantie constructeur ne doit plus être valable si le véhicule a plus de 2 ans, de même Guillaume indique que ce n'est pas normal que le robinet d'eau ne soit pas utilisable dans le bus PMI et que la garantie constructeur n'est pas été sollicitée, Guillaume demande qui fait le suivi du véhicule et qui en fait l'entretien ?

Mme Hiver et Mr Georges doivent se renseigner, une information sera faite prochainement

Concernant l'utilisation d'un chauffeur ASE, Amandine G, demande si il ne serait pas possible de former d'autre puéricultrice pour la conduite du bus du fait que la seule actuellement formée est en congé maternité permettant ainsi de libérer le chauffeur pour des mission ASE

JF Polaert précise que c'est une auxiliaire de puér, qui est formée et non une puéricultrice

Amandine réitère que pour l'ASE, il serait important qu'il soit disponible pour les missions en lien avec l'ASE et que d'autre personne soit en charge de la conduite du bus,

Me Hiver indique que ce questionnaire relève plus des conditions de travail et soumet au vote le plan d'actions .

★ **Prévoir ce sujet à l'ordre du jour ou en questions diverses du prochain C.T .**

Vote POUR de l'ensemble des OS

Pour information

5- Bilan de l'activité COVID au sein de la collectivité en 2020

Mme Hiver demande aux OS si il y a des remarques concernant le bilan

Amandine G précise que concernant le point sur le renforcement de l'entretien des locaux à deux passages journaliers, il n'est pas effectué partout et notamment à titre d'exemple sur le site Polyech (Terr Amiens) malgré le fait que la Directrice de Territoire ait remontée les dysfonctionnement,

Amandine G précise également qu'il y a 6 agents sur 10 atteints du COVID au CDER d'Abbeville (cluster) et que contrairement à d'autres sites au mois d'octobre. Il n'y a pas eu de fermeture de site ou d'agents placés en ASA d'où l'inquiétude des agents d'Abbeville

Concernant le ménage, Mme Hiver précise que des éléments de réponse seront apportées après renseignement pris auprès de l'entreprise et que ce sujet sera abordé le 18/12 lors de la cellule COVID

Concernant l'ATS Abbeville, Mr Delattre et particulièrement Mr Caudron précise que les agents du CDER ont été testés (les résultats sont en attente pour la fin de semaine) et que toute l'équipe est informée quotidiennement de l'évolution de la situation les consignes ont été relayées auprès des agents dès la connaissance du premier cas

Sébastien demande pourquoi contrairement à d'autres CDER et du fait que les agents du CDER d'Abbeville sont en contact avec ceux de l'ATS, il n'y a pas eu de fermeture

Mme Billaut précise que l'ARS Hauts de France est informée comme le veut la procédure mais du fait que les agents ne sont pas en contact permanent (15 minutes sans masque dans un lieu clos), il n'est pas nécessaire de fermer les CDER et de placer les agents en ASA

La CFDT questionne également la Présidente sur la reprise des conférences aux Archives alors que la situation sanitaire n'a pas évoluée, Mme Hiver va se renseigner sur ce point,

FO demande si des dates ont été définies pour les visites de sites

Questions diverses

Mme Hiver nous communique les dates des prochains CHSCT (2021) :

- **23 mars 2021 matin**

- **15 juin 2021 matin**

- **28 septembre 2021 matin**

- **07 décembre 2021 matin**

Nous serons informés si c'est en présentiel ou en visio compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire.

Amandine G demande la parole et informe de l'accident survenu à l'ATS d'Amiens ou un agent s'est fait écrasé le pied par une benne sans gravité heureusement, elle demande si une enquête est prévue

Mme Hiver et Mr Delattre (+ Mr Caudron) ne sont pas informés de cet accident ni le PQVT, Mme Mézière nous demande le nom de l'agent pour se renseigner

Guillaume H sollicite également la possibilité d'organiser une visite des bâtiments de la fluviale compte tenu de leur vétusté, Mme Hiver en prend note,

Mme Hiver lève la séance à 11h30,